



## **3<sup>èmes</sup> Journées Interrégionales** de formation des personnels des **IME, IEM, IEAP** (Bretagne/Pays de la Loire)

**20 et 21 mars 2008**

Palais du Grand Large, St Malo

### **Des pratiques professionnelles d'accompagnement à la citoyenneté : Programme d'Éducation à la vie affective et sexuelle auprès des enfants et adolescents**

**Patricia COUVERT, infirmière**  
**Stéphanie MAUNORIE, Educatrice spécialisée**  
**IME Léon DOUDARD, MONTAUDIN (53)**

#### **I - CONTEXTE DE L'ACTION**

La question de la sexualité était omniprésente, les jeunes interpellant par des actes posés. Nous avons constaté qu'aborder la sexualité au moment de l'adolescence était d'autant plus difficile qu'aucun travail n'avait pas été fait auparavant.

Une réflexion sur le thème de la santé et de la sexualité était menée au sein d'une commission « santé » à laquelle participaient des professionnels de l'équipe pluridisciplinaire. Les interventions étaient ponctuelles et particulièrement ciblées sur le passage de l'adolescence.

En 2003, nous avons sollicité auprès du CODES de la Mayenne un soutien méthodologique pour travailler l'éducation à la vie affective et sexuelle auprès de tous les enfants et adolescents de l'institution.

L'objectif général du programme pour les enfants, les adolescentes et les jeunes adultes est de favoriser leur bien-être dans leur vie affective et sexuelle et de les accompagner en leur proposant des repères vers une autonomie.

#### **II - MISE EN ŒUVRE**

##### **1 – Les étapes préalables**

- Constitution d'une équipe projet, comprenant le psychologue du CODES, le psychologue de l'IME, l'infirmière, 1 éducateur de la SEES et 1 éducateur de la SIPFP.
- Phase préalable (interview, état des lieux fait par une personne du CODES).
- Phase de réflexion et d'identification des besoins.
- Elaboration des objectifs, conceptualisation et construction du programme. Travail de recherche et de construction d'outils adaptés.
- Phase d'expérimentation des deux premiers programmes créés, un à la SEES, et un autre à la SIPFPRO en 2004, évaluation et réajustements.
- Formation sur 4 jours de l'équipe projet sur l'outil « des hommes et des femmes » avec Françoise VATRE (fin 2004 et 2005), sexo-pédagogue, exerçant en Suisse.
- Formation sur 1 journée à l'ensemble du personnel afin d'avoir une réflexion commune sur ce thème.

## **2 – Mise en place du projet dans l’institution**

Phase de généralisation du programme à tous les jeunes accueillis. C’est un programme de prévention autour du corps qui concerne tous les enfants et adolescents au rythme de leur développement. Sont abordés de façon progressive, en fonction de l’âge, les émotions, la reconnaissance chez soi, chez l’autre, le respect de soi, de l’autre, la connaissance de son corps, les changements corporels à la puberté, les relations amicales, les relations amoureuses, le désir, la sensualité, la sexualité, la contraception, la maternité.

## **3 – Moyens**

Concrètement, un jeune lors de son parcours à l’IME peut bénéficier de 4 à 5 programmes que nous avons nommés « DO », « RE », « MI », « FA », « SOL », décliné en 10 séances. Elles concernent des groupes de 6 à 8 jeunes, encadrés par 2 professionnels (le binôme d’animation) et une personne ressource, formés à ce programme, dans une salle spécifique au sein de l’IME.

## **III – LES APPORTS DE CETTE ACTION OU PRATIQUE**

### **1 – Au niveau institutionnel et associatif**

1.1 - La mission de prévention et d’éducation à la vie affective et sexuelle est prise en compte dans l’organisation globale des prises en charge, par l’ensemble des professionnels composant l’équipe pluridisciplinaire ; plus précisément, santé et sexualité ne sont pas que l’affaire des professionnels du médical et para-médical.

1.2 - Le cadre organisationnel actuel permet un travail de prévention : les questions relatives à la vie affective et sexuelle sont abordées dans le cadre du programme décrit précédemment et pas seulement dans les situations qui posent problème. Les professionnels et les jeunes peuvent s’appuyer sur des outils, des protocoles qui aident à « démystifier » le sujet.

1.3 – La mise en place de ce programme a pour effet positif de conforter le travail en équipe pluridisciplinaire associant des professionnels des secteurs éducatif, pédagogique, social, thérapeutique, médical, para-médical ; des pratiques professionnelles basées sur le respect de la personne, la reconnaissance de l’enfant et du jeune comme sujet et acteur de son développement et épanouissement, sont grâce à ce projet, consolidées et généralisées.

1.4 - L’équipe IME est force de proposition pour l’association, pour les parents. Les professionnels préparent des outils adaptés à chaque jeune en fonction de son âge. Le programme est inscrit comme un moyen au sein du projet individualisé. Les professionnels informent les parents de cette action à l’IME, interrogent le Conseil à la Vie Sociale, l’association pour que la réflexion s’alimente des avis des uns et des autres.

### **2 - Au niveau de l’accompagnement des jeunes**

2.1 - Les valeurs éthiques sur lesquelles se fonde l’action d’éducation à la vie affective et sexuelle permettent aux enfants et jeunes de l’IME d’exister comme sujet. Le cadre d’intervention favorise leur expression, l’écoute de leurs ressentis, les questionnements, le respect et la confidentialité. Le cadre d’intervention mis en place n’est ni du domaine de l’éducatif, ni de celui du thérapeutique ; c’est d’abord et avant tout la libre expression du jeune qui est recherchée dans un cadre facilitateur.

2.2 - Face aux situations problèmes, les jeunes ont des repères au sein de l’institution et à l’extérieur, des professionnels vers qui se diriger et solliciter un accompagnement. Les professionnels de par leur formation, ont une attitude d’écoute (sans jugement) qui facilite la prise en charge de ces situations. Les professionnels sont plus à l’aise pour recevoir des demandes d’aide, ils sont plus rassurés et rassurants et gèrent plus sereinement les situations problèmes.

### **3 – Dans le cadre du travail avec les familles**

Le programme d'éducation à la vie affective et sexuelle inclus au sein des projets individualisés, donne lieu à des échanges avec les familles, ouvre le dialogue, peut permettre d'élaborer des repères communs. Actuellement voici ce qui est mis en place :

- Une information à travers un courrier est transmise aux familles avant le démarrage d'un programme.
- Au moment de l'entretien pour évaluer et élaborer le projet individualisé, la participation à PEVAS est notifiée.
- Lors de la première visite à l'IME, le directeur présente l'action.
- PEVAS a fait l'objet d'une présentation approfondie lors d'un conseil à la vie sociale.
- Les propositions de formation CODES sont diffusées aux parents.

## **IV – LES LIMITES**

### **1 – Concernant l'organisation**

La préparation des programmes, la mise en place des séances, la planification pour chaque enfant demandent beaucoup de temps au niveau des professionnels (chaque programme concernant un groupe de 6 à 8 enfants est encadré par 2 professionnels + 1 personne ressource, des temps de préparation et de bilan sont nécessaires).

### **2 – Concernant la pérennisation de l'action**

Plusieurs conditions sont nécessaires à la poursuite de cette action. :

- Formation du personnel – régulièrement 1 à 2 professionnels par an.
- Un temps de coordination de l'équipe projet toutes les 6 semaines.
- Un temps d'accompagnement et d'analyse de la pratique, par le CODES ? La demande de financement est en cours.
- Des temps d'échange au niveau institutionnel sont à poursuivre afin que l'ensemble des professionnels soient informés des actions en cours et concernés par la démarche.
- Un soutien inconditionnel de l'institution, de l'équipe de direction et des familles pour inscrire ce programme comme une priorité.

### **3 – Concernant les liens avec les parents et l'association**

- Le thème de la vie affective et sexuelle reste un sujet difficile à aborder. Le dialogue doit rester ouvert. Nous commençons à aborder le thème de la parentalité. Au niveau des professionnels, il s'agit de mener une réflexion en vue d'un échange avec les représentants associatifs à ce sujet.
- Au niveau de l'association, il reste un travail à mener avec les structures adultes (ESAT, Foyers ...). Un projet est à l'étude.